



Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche

cyclo@codep07.com www.codep07.com



Aubenas le 18 novembre 2016

RENCONTRE DES CLUBS

Pour le Codep A.P. Meheust, J.M. Robert, M. Chambonnet, P. Dusserre, J.P. Nougue, R. Hérelie, J. Perez, A. Becerra, A. Rey, A. Bayle, C. Marcoux, G. Faure, A. Demange, C. Garayt.

Clubs représentés Cyclos randonneurs des Boutières, Ardéchoise cyclo promotion, Cyclo sport La Voulte, Cyclotouristes de Joyeuse, La roue libre Vallonnaise, Cyclotourisme le Teil, Union cycliste Cruassienne, Cyclo St Victor, Cyclos randonneurs Privadois, UCAM Bg St Andéol, Friol club Tournon, Cyclo club St Peray, Les cyclos grangeois, Les cyclos annonéens, Cyclos Aubenas/Vals

ACCUEIL

Alain-Philippe Meheust, président du comité, retardé pour raison professionnelles, Christian Garayt, secrétaire, ouvre cette journée de rencontre des clubs ardéchois. Il remercie l'ensemble des participants, rappelle brièvement le questionnement qui a amené le codep à organiser ces moments d'échange. Il retrace le moment difficile qui a suivi la démission de J.M. Robert de son poste de Président, la proposition d'A.P. Meheust de lui succéder et présente A. Demange membre coopté début 2016. En cette période de modification de nombreux bureaux, il termine en demandant aux clubs de bien vouloir lui faire parvenir leur statut et, pour ceux qui en possèdent, leur règlement intérieur afin de pouvoir mettre à jour le fichier du comité.

J.P. Nougue présente le programme de cette journée : Temps d'échange sur des sujets que le comité a choisis mais rien n'est figé et d'autres points peuvent, abordés si vous le désirez. Puis repas en commun qui précèdera notre assemblée générale.

Présentation des participants Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter puis Jean-Pierre donne la parole à J. Perez.

DEBATS ET ECHANGES

Les voies vertes en Ardèche : **J. Perez - R. Hérelie** De toutes les voies vertes en Ardèche **La Via Rhôna** est la plus connue. Contrairement à la Drome, chez nous les communautés de communes en sont les gestionnaires, donc il leur faut avoir la volonté d'y mettre certain moyen !!!! A ce jour la convention département-communauté de communes n'est toujours pas signée d'où la difficulté de trouver le bon



Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche

cyclo@codep07.com www.codep07.com



interlocuteur pour les problèmes d'entretien et de sécurité. Au quotidien l'intervention des clubs est essentielle. Pour les soucis rencontrés ils peuvent soit intervenir directement soit faire remonter au comité avec un maximum de détail. Comme l'a démontré le ralentisseur dangereux de Chateaurouge il faut souvent beaucoup de persévérance pour améliorer ou régler le moindre problème... Une bonne nouvelle : La passerelle sur la Payre (Le Pouzin) est faite et les travaux du tronçon Baix --le Pouzin sont en cours (juin 2017 ??).... **la Payre** est un «régal » pour les cyclos. Certains jours son utilisation, forte, par les piétons, enfants ou autres rollers, peut poser problème mais cela ne doit pas masquer sa qualité et sa sécurité. La portion Chomérac-St Basile est en théorie prévue pour 2017 quant au final jusqu'à Privas le tracé, vu la zone commerciale, ne semble pas simple. Changeant de communauté de communes, espérons que le revêtement de ces nouveaux tronçons soit d'aussi bonne qualité... Moins connue **La voie bleue** relie Guilherand à Chateaubourg a surtout un intérêt local.... Au départ de La Voute (Ht Loire) **la Via Fluvia** doit relier « Loire et Rhône » sera donc en partie ardéchoise. Si certains tronçons ne posent guère de problèmes, d'autres, comme la traversée d'Annonay ou la liaison vers Serrières ne sont pas résolus. Entre Annonay et Sarras on s'oriente vers l'utilisation de la vallée de la Cance, bel itinéraire mais qui demandent des aménagements vu l'étroitesse de la route, de ses virages, et d'une chaussée qui aurait bien besoin d'un « coup de jeune ». Pour la mise en service... sachons patienter mais présent dans ce dossier R.Hérelie saura défendre l'intérêt des cyclos.... Nouvelle venue dans notre sud **La Via Ardèche**. La jonction prévue de ses deux tronçons de 13km, (2KM), permettra de relier Vogué à Grospièrres : 28 km. Ce tracé est un maillon d'un projet dans le sud Ardèche avec liaison vers le Gard. Pour pouvons, une fois encore, déplorer le choix du revêtement, VTT/VTC, qui exclut de fait les vélos route..... Ce regret nous l'avons aussi pour **la Dolce Via** qui relie La Voulte à St Agrève. Vu la circulation importante sur le rd 120 et l'impossibilité d'améliorer la sécurité par des sur largeurs, cette ancienne voie ferrée serait une alternative intéressante. Pour nous, comité, la question qui se pose : Devons-nous continuer à nous investir pour améliorer l'existant ??? La position des clubs utilisateurs est importante à connaître F.Carle, Président des randonneurs des Boutières, souligne l'option VTT de la communauté de communes du Val d'Eyrieux.... Pour St Péray il est vrai que pouvoir l'utiliser serait sans doute un plus ... Un débat un peu confus s'ensuit avec en conclusion « oui il faut continuer d'être présent sur ce dossier même si les résultats sont très loin d'être acquis, surtout en périodes de restrictions budgétaires » ... A la question « utilisez-vous les voies vertes » les réponses sont mitigées mais comme le souligne J.P. Nougue « Au départ le club, (Cruas) était dubitatif sur leur intérêt puis on s'est rendu compte de leurs avantages (sécurité, rouler de front et discuter sans embêter personne etc.)... et maintenant les emprunter est naturel »..... En de nombreux points des différents tracés le balisage demande à être amélioré. Pour nous locaux, pas de problème, mais combien d'itinérants en quête du panneau salvateur ne les oublions pas Y. Durand s'interroge sur l'évolution de nos vélos de route et rappelle une évidence, celui qui décide au final c'est toujours celui qui paie.



Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche

cyclo@codep07.com www.codep07.com



Développement et bases VTT : **A. Demange** **Quelle place pour le VTT dans les clubs.** Alain s'étonne de l'absence de réponse des clubs à cette questions souvent posée ; Comment développer le VTT en tant que véritable activité club, peu de section VTT (de nombreux cyclos font selon la saison)... peu de clubs spécifiquement VTTcomment mieux fédérer nos vététistes par exemple avec une journée ouverte aux licenciés avec la GTA (grande traversée de l'Ardèche) pour support.... Le relai des clubs est essentiel entre le comité et pratiquants mais ce lien le ferez vouset sont-ils demandeurs ?Pour certains : l'âge moyen de nos licenciés et le coté individualiste de nombreux vététistes sont un frein important de la pratique en clubs..... Pour d'autres : Le VTT est un signe de club dynamique qui attire.... A Privas la première année VTT a été une réussite comme la sortie conviviale « des papis » le mercredi.... Afin d'étoffer son école cyclo (et en lui gardant sa spécificité route) St Victor va ouvrir une section VTT et donc former un initiateur Une formation « Aisance à vélo » pour vététistes ? « Ça existe et je suis à votre disposition » « répond Y. Durand....Le site du comité peut avoir un rôle important avec un partage d'infos, de circuits, mais il faut de quoi l'alimenter et cela ne peut se faire sans vous Si on veut vraiment développer le VTT dans nos clubs il nous faut créer des actions innovantes, qui donnent envie de participer ... Je reviendrai vers vous, répondez-moi.

Les bases VTT : **Y. Durand** A Privas (super challenge pour le vtt), Vesseaux, des projets semblent prendre forme,... à St Peray, projet porté par la municipalité, j'ai commencé à baliser certains tracés... ça va venir à Annonay ...Une base VTT c'est fragile comme l'a démontré celle d'Ucel qui a sombré avec le retrait de son instigateur.... Une base doit être proche d'un club (danger : demande faite non à un club mais à des membres du club) qui est là pour apporter son savoir faire et sa connaissance pour tracer des itinéraires. Pour le reste ce n'est pas le travail du club tout comme le balisage et l'entretien, points à bien préciser.

« Lorsqu'un projet de base VTT label FFCT semble naître, contactez moi. Avec les élus ou leur administration ce n'est pas toujours simple et souvent, pour eux, le club ou les cyclos peuvent gérer. Ma fonction m'a permis d'avoir une certaine expérience alors contactez moi, par l'intermédiaire d'A.Demange qui gère le VTT au comté »

Le jumelage du club de Joyeuse Depuis 1982 le club de Joyeuse est en relation avec celui de Cuiza (11). Francis Plancher raconte cette rencontre à deux se transformant en une aventure à cinq. (Hors tout jumelage entre les communes) A l'époque P.Fargier découvre « La randonnée des Ducs de Joyeuse à Cuiza »Etonné Il prend contact et des liens historiques se transforment en relations sportives puis en jumelage des deux clubs en 1997.Cuiza et Cadenet (84) étant depuis longtemps en contact, c'est naturellement qu'il s'associe à cette « union » bientôt rejoint par le club espagnol de Maella d'où est originaire un licencié audois. Enfin en 2005 les cyclos d'Auch rejoignent ce joyeux monde. Chaque année, à tour de rôle, un club reçoit pour des moments de vélo, de découvertes touristiques et festives dans une ambiance chaleureuse. A partir de cette histoire, nombreux autour de la table, font part de leurs



Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche

cyclo@codep07.com www.codep07.com



échanges, souvent dans le cadre de jumelage entre localités, avec des clubs la plupart du temps d'au-delà nos frontières.

Pause

Assurances et responsabilité civile : **A. Sassolas** Vaste sujet que les assurances aussi le comité à demander à A.Sassolas, Président d'Ozon, et agent général d'assurance de bien vouloir intervenir pour ce sujet, merci à lui. Reprenant les options proposées par l'assureur fédéral, Allianz, il souligne le peu d'intérêt de l'option « mini braquet » option qu'à ses yeux aucun licencié ne devrait souscrire....Il insiste fortement sur le devoir d'information des clubs lors de la prise de licence : chaque cyclo est différents, si vous avez un travailleur indépendant son statut professionnel n'a rien à voir avec celui un salarié ou d'un retraité. « Cette information est essentielle pour le licencié mais aussi pour les clubs, pour se protéger en cas de recours éventuels des ayant droit » Est-on surprotéger ?? Avez-vous la preuve que votre licencié est assuré au-delà de sa licence, il vous présente une attestation mais demain il peut la résilier ou ne pas la renouveler et son assurance n'a-t-elle pas la clause excluant la garantie pour le vélo en groupe ; Participant régulier (au-delà des trois sorties découvertes prévues) à vos sorties de club, je ne suis pas licence. Là aussi votre responsabilité club peut-être fortement engagé ...difficile parfois cette règle mais elle est aussi protectrice pour le président. Faire confiance, oui, mais être protégé c'est mieux.... F.Plancher (Joyeuse) s'étonne d'avoir reçu, consécutivement à une chute, à payer au titre de la franchise. Etonné il avait contacté l'assurance et finalement rien payé. Pourquoi ??? Suite à cette question sans réponse B.Lopez a cherché et trouvé dans les documents de l'assureur fédéral **Info post AG chute collective : Accidentelle pas de problème, pas de recherche de responsabilité et indemnisation selon les barèmes. Si provoquée par un « auteur identifiable » Indemnisation selon garanties et barèmes. Application d'une franchise de 80€ à charge de l'auteur de la chute...** Transport de vélos. Attention contrairement à la remorque qui les transporte vos vélos ne sont pas assurés,Vous avez plusieurs sections au sein de votre club (FFC FSCT Etc....) pensez à une assurance chapeau ... Prêt de matériel pour une manifestation.Là aussi en cas de vol, de dégradation pensez à l'assurer.....Chaque situation est particulière. Le guide fédéral, que chaque club reçoit, est une source importante d'informations qui peuvent éviter bien des tracas mais dans le registre « assurances » n'hésitez pas à contacter la FFCT, Allianz voir vous renseigner auprès de votre agent général.....

Formation des dirigeants : **A.P. Meheust** Retardé, A. Meheust, ne peut présenter cette formation que le comité voudrait organiser en 2017. Dans les clubs les élus changent et une information alliant secrétariat, trésorerie, communication, connaissance de nos structures s'avère souvent utile.... Suite à plusieurs demandant Yvon Durand s'engage à proposer une « aisance à VTT »

Challenge des clubs ardéchois : **C. Garayt** En 2015 « les randonneurs des Boutières » envisage de cesser leur superbe rando « La Gerbier de Joncs » Le comité leur propose, pour la maintenir, une aide à la



Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche

cyclo@codep07.com www.codep07.com



communication et en créant un challenge des clubs ardéchois : En récompense pour les trois clubs les plus nombreux (intégrant un ratio en fonction du nombre de licenciés) un panier garni (produits locaux) payé par le Codep (150—100—50€). Dans son intervention G.Faure, secrétaire de ce club, du Cheylard, souligne le « coup de fouet » donné à leur manifestation, certains clubs ayant pleinement joué le jeu en la mettant à leur calendrier et cet engouement à continue 2016 confirmant la participation 2015. Ce challenge ne peut réussir que si le club est vraiment parti prenante et pour 2017 Joyeuse et sa Charlemagne (l 16 Juillet) en sera le support.

Les séjours FFCT En préalable C.Marcoux s'excuse au nom du club de la Voulte auprès des randonneurs privadois pour leur épreuve FSGT organisée à la même date que la leur, fédération différente et donc pas d'harmonisation des calendriers .On évitera dans l'avenir Il présente les trois voyages, organisés par son club de La Voulte et inscrits sur la brochure fédérale : Corse, Maroc, Pyrénées. Il revient sur les difficultés que créent les règlements pour ce type d'organisation, déplore le peu d'inscrits ardéchois mais conclut-il « on les attend, il y a encore quelques places »

200KM allure régulée Alain Bayle réorganisera ce 200km en 2017. Bien décidé à ne pas « rempiler » au Codep, il a finalement cédé aux demandes et reste pour s'occuper de cette manifestation attendue par beaucoup. Elle aura lieu le samedi 6 Mai 2017 au départ du Teil, le bureau s'engageant à le seconder avec 2 voitures suiveuses. Le nombre de participants reste limité à 49. Donc préparez-vous et là aussi essayons que les licenciés ardéchois soit plus nombreux que dans le passé.

Site et communication : **J.P. Nougue** Organe de communication du comité, le site est riche en informations. Pour Jean-Pierre les clubs comme nos licenciés ne se servent pas assez de cet outil.... N'hésitez pas à me faire parvenir des articles et des photos sur la vie de vos clubs, vos séjours, vos randos etc.... Certains n'ont toujours pas saisi leur rando2017 sur le site fédéral donc je ne peux les valider, faites le car la date butoir approche.

La médaille d'or d'Henriette Debard En temps voulu par le règlement fédéral, A.Sassolas, a présenté un dossier de médaille d'or pour cette grande dame du cyclotourisme ardéchois. Demande restée sans réponse jusqu'à début novembre où il apprend le refus fédéral. Les échanges de courriel restent sans explication claire, à peine J.Vagner, président de la commission en charge des récompenses daigne reconnaître un défaut de communication, pour le reste comme on dit « Circulez, il n'y a rien à voir »

Cette dernière intervention conclut les échanges .JP. Nougue invite chacun à un moment convivial autour du repas préparé par nos amis du club d'Aubenas-Vals



Comité Départemental Cyclotouriste de l'Ardèche

cyclo@codep07.com www.codep07.com

